

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DE
LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA BAIE DU COTENTIN**

CONSEIL COMMUNAUTAIRE du Mardi 29 mai 2018

L'an deux mil dix-huit, le vingt-neuf mai à vingt heures trente minutes, le conseil communautaire de la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin s'est réuni au théâtre de Carentan les Marais sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre LHONNEUR avec comme secrétaire de séance Monsieur Xavier GRAWITZ.

Nombre de membres :	<u>Etaient présents</u> : G. DONGE, D. HAMCHIN, P. LECONTE, G. NOEL LECONTE, Y. POISSON, K. DUPONT, A. MOUCHEL, J.M. DARTHENAY, A. TOURAINNE, F. ALEXANDRE, I. BASNEVILLE, A.F. FOSSARD, X. GRAWITZ, N. LEGASTELOIS, V. DUBOURG, M. LE GOFF, J. LEMAÎTRE, J.P. LHONNEUR, J. MICLOT, C. SUAREZ, P. THOMINE, C. FREMONT, P. VIOLETTE, M. JEAN, F. LESACHEY, C. KERVADEC, V. BLANDIN, A. BOUFFARD, R. BROTTIN, J.C. HAIZE, S. LA DUNE, B. MARIE, F. BEROT, P. CATHERINE, M.H. PERROTTE, H. AUTARD DE BRAGARD, D. GIOT, M. HAIZE, S. DEBEAUPTE, L. FAUNY, J. MAILLARD, G. LEBARBENCHON, C. DE VALLAVIEILLE, H. MILET, S. MARAIS, J. QUETIER, S. VOISIN, J.P. JACQUET, B. NOEL, R. DUJARDIN, M. DEGRUGILLIER, J.P. TRAVERTE, G. GUIOC.
71	
Nombre de membres présents :	
52	
Nombre de membres votants :	
60	
Date de convocation :	
23/05/2018	
Date d'affichage du procès-verbal :	<u>Absents représentés</u> : G. FOUCHER donne procuration à Y. POISSON, O. OSMONT donne procuration à S. VOISIN, M.C. METTE donne procuration à B. MARIE, donne procuration à M. JEAN, donne procuration à J. QUETIER, donne procuration à G. DONGE, B. JOSSET donne procuration à J.P. TRAVERTE, H. LHONNEUR donne procuration à L. FAUNY, A. LANGLOIS donne procuration à J.P. JACQUET, M. NEEL donne procuration à J. MAILLARD, J. LAURENT donne procuration à J.P. LHONNEUR.
Date d'affichage de la délibération :	
Date de publication :	<u>Absents excusés</u> : M. LEBLANC, A. SCALLE, M. JOURDAN, D. CORNIERE, V. LETOURNEUR, M. GIOVANONE, O. DESHEULLES, C. CHANTREUIL, J.J. LEJUEZ, P. AUBRIL, C. MAURER.
Numéro de délibération :	
689-2018-5-29	

Finances : Décisions Modificatives n° 1 au Budget annexe ordures ménagères 2018

Monsieur le Président expose la Décision Modificative n°1 du Budget annexe ordures ménagères 2018 de la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin comme suit :

La Décision Modificative n°1 a principalement pour objet la modification de l'affectation du résultat suite à une erreur de plume lors de l'adoption du compte administratif 2017.

EN SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

- A la ligne budgétaire 001 « *Déficit d'investissement reporté* » : inscription de + 3 427.68 € afin de pouvoir s'ajuster sur le résultat d'investissement réellement exécuté au cours de l'exercice 2017. En effet, la section d'investissement s'est clôturée avec un déficit de 207 262.76 € au lieu de 203 835.08 € initialement inscrit. Cet écart résulte notamment d'une problématique d'intégration d'un élément de l'actif suite à la dissolution du Syndicat Mixte Cotentin Traitement.

RECETTES

Envoyé en préfecture le 19/06/2018

Reçu en préfecture le 19/06/2018

Affiché le 19/06/2018

ID : 050-200042729-20180529-2018689-DE

- Au compte 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés » : inscription de 3 427.68 € afin de pouvoir régulariser et correspondre au montant figurant au compte de gestion, à savoir 59 791.28 €.

EN SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

- Au Chapitre 011 « Charges à caractère général » : il convient de procéder à la diminution du compte 618 « Divers » pour un montant de 3 427.68 € suite à un ajustement des prévisions de dépense.

RECETTES

- A la ligne budgétaire 002 « Excédent de fonctionnement reporté » : diminution de 3 427.68 € afin de porter l'excédent de fonctionnement reporté à 718 189.82 €. Ce nouveau montant, accompagné de l'affectation inscrite au compte 1068, permet de constater un excédent total de fonctionnement de 777 981.10 €.

Investissement									
DEPENSES					RECETTES				
Code	Libellé	BUDGET 2018 + RAR	DM1	TOTAL BUDGET	Code	Libellé	BUDGET 2018 + RAR	DM1	TOTAL BUDGET
16	Emprunts et dettes assimilés			0,00	1068	Affectation du Résultat	56 363,60	3 427,68	59 791,28
20	Immobilisations incorporelles	15 000,00		15 000,00	10	Dotations, fonds divers et réserves (dt 1068)	61 601,00		61 601,00
21	Immobilisations corporelles	132 609,28		132 609,28	13	Subventions d'investissement reçues			0,00
23	Immobilisations en cours			0,00	16	Emprunts et dettes assimilés			0,00
26	Participat. Et créances rattachées			0,00	20	Immobilisations incorporelles			0,00
204	Subventions d'équipement versées			0,00	21	Immobilisations corporelles			0,00
020	Dépenses imprévues			0,00	23	Immobilisations en cours			0,00
					024	Produits des cessions d'immobilisations			0,00
	sous-total dépenses réelles	147 609,28	0,00	147 609,28		sous-total recettes réelles	117 964,60	3 427,68	121 392,28
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections			0,00	021	Virement de la section de fonctionnement			0,00
041	Opérations patrimoniales			0,00	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	116 617,70		116 617,70
	sous-total dépenses d'ordre	0,00	0,00	0,00	041	Opérations patrimoniales			0,00
001	Déficit d'investissement reporté	86 973,02	3 427,68	90 400,70		sous-total recettes d'ordre	116 617,70	0,00	116 617,70
	Total :	234 582,30	3 427,68	238 009,98		Total :	234 582,30	3 427,68	238 009,98
	Restes à réaliser					Restes à réaliser			

Fonctionnement									
DEPENSES					RECETTES				
Code	Libellé	BUDGET 2018	DM1	TOTAL BUDGET	Code	Libellé	BUDGET 2018	DM1	TOTAL BUDGET
011	Charges à caractère général	694 699,80	-3 427,68	691 272,12	013	Atténuations de charges			0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	600 600,00		600 600,00	70	Produits des services, domaine et ventes diverses	2 000 000,00		2 000 000,00
014	Atténuations de produits			0,00	73	Impôts et taxes			0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 326 000,00		1 326 000,00	74	Dotations, subventions et participations	2 300,00		2 300,00
66	Charges financières			0,00	75	Autres produits de gestion courante	130 000,00		130 000,00
67	Charges exceptionnelles	25 000,00		25 000,00	77	Produits exceptionnels	12 000,00		12 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciations	3 000,00		3 000,00					
022	Dépenses imprévues	100 000,00		100 000,00					
	sous-total dépenses réelles	2 749 299,80	-3 427,68	2 745 872,12		sous-total recettes réelles	2 144 300,00		2 144 300,00
023	Virement à la section d'investissement			0,00					
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	116 617,70		116 617,70	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections			0,00
	sous-total dépenses d'ordre	116 617,70	0,00	116 617,70		sous-total recettes d'ordre	0,00		0,00
	Total :	2 865 917,50	-3 427,68	2 862 489,82	002	Excédent de fonctionnement reporté	721 617,50	-3 427,68	718 189,82
					Total :	2 865 917,50	-3 427,68		2 862 489,82

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré,
communautaire, à l'unanimité, décident :

Envoyé en préfecture le 19/06/2018
Reçu en préfecture le 19/06/2018
Affiché le 19/06/2018
ID : 050-200042729-20180529-2018689-DE

Logo of the Communauté de Communes de la Baie du Cotentin (SLO) with the text "Délibération n° 689 - 2018-05-29 du 29.05.2018 - page 3/3" and "Délibération signée électroniquement".

- d'adopter la Décision Modificative n°1 au Budget annexe ordures ménagères 2018 ;
- d'autoriser le Président à signer les documents correspondants.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme,
CARENTAN, le 29 mai 2018
Le Président de la Communauté de Communes
de la Baie du Cotentin,

Jean-Pierre LHONNEUR
Délibération signée électroniquement